

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 31 (1934)  
**Heft:** 9

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)*

Compte de chèques et virements II. 1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>	<i>Annonces :</i>
D <sup>r</sup> ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

N° 9

SEPTEMBRE 1934

SOMMAIRE : Conseils aux débutants pour septembre, par *Schumacher*. — Bocaux et boîtes à miel. — Les maladies des abeilles en 1933 (suite), par le *Dr O. Morgenthaler*. — Acariose des abeilles. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Office du miel, par *C. Thiébaud*. — Relevé de nos ruches sur balances en juillet 1934. — La vente du miel, par *M. Jorand*. — Un moyen infaillible et rapide d'analyser et de contrôler le miel, par *Fl. Pz.* — Nouvelle contribution à l'étude de la vie des abeilles. — Un conte, par *E. Farron*. — En cours de route, par *H. Berger*. — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1933 (suite). — Souvenirs d'Italie (suite), par *A. Mayor*. — Nouvelles des sections.

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

## Service des annonces du „ Bulletin ”

*La „Romande” admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98**

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR SEPTEMBRE

---

Reprenez votre vieux volume : *Conduite du rucher*, s'il n'est pas trop fatigué par l'usage (on obtient la dernière édition, reliée, franco contre versement de fr. 3.— au compte de chèques II. 1480). Relisez toute la partie relative aux mois de septembre et octobre. Vous serez émerveillé, si vous ne l'avez pas relue depuis longtemps, de la variété et de la vieille expérience contenue dans ces lignes, toujours actuelles. Et de plus vous serez bien au courant de ce qu'il y a à faire au début de ce mois de septembre.

Une tradition, respectée par les apiculteurs dignes de ce nom, veut qu'au 1<sup>er</sup> septembre, leurs ruches soient déjà complètement prêtes à passer l'hiver. C'est très bien quand on le peut, encore qu'on puisse présenter quelques objections de valeur à cette règle. Il n'en reste pas moins que le début de septembre doit être consacré à ce nourrissage à la fois stimulant pour la ponte, favorisée par la récolte de pollen, et aussi destiné à compléter les provisions d'hiver. Le sirop, de consistance plus épaisse qu'au printemps (3 litres d'eau pour 5 kilos de sucre environ) nous le donnons par doses de un à deux litres, assez régulièrement. Ces quantités se logent alors le plus favorablement possible, tout autour du nid à couvain. En doses plus fortes, elles sont forcément plus dispersées, mal ventilées et viennent une période de froid c'est de la nourriture inutile pour nos abeilles, trop éloignée, sujette à fermentation ou aigrissement, absorbant l'humidité de la ruche, etc., etc. Donc ne tardez plus à fournir ce supplément de provisions, après avoir estimé ce que la colonie avait de provisions naturelles. Si vous en avez, ajoutez du miel au sirop, il n'est pas nécessaire de vous dire que cela n'en vaudra que mieux et qu'en somme ce miel là sera bien vendu et... payé.

Je ne vais pas, dans ces lignes rapides et forcément sommaires recommencer une théorie sur l'hivernage. Mais il devient de plus en plus évident, soit par l'expérience de ceux qui observent, soit par les études scientifiques, que ce n'est pas la ruche qui est le facteur principal dans un bon hivernage, mais le groupe vivant. Il faut que celui-ci soit fort le plus possible, composé en majeure partie d'abeilles nées en août et septembre (vous voyez l'importance du nourrissage dans ces deux mois), entouré de tous côtés de provisions bien placées et operculées. Une légère circulation d'air par le bas (un trou percé au niveau du plateau à l'arrière) une bonne couverture pour le haut et... la tranquillité, à l'abri de l'humidité,

voilà en quelques mots le but à viser pour ce mois de septembre dans vos travaux au rucher.

Si une colonie est trop faible (suite d'essaimage tardif et de négligence en temps opportun) on peut encore à la rigueur la réunir à une autre, mais c'est une opération délicate et bien aléatoire. Mieux vaut encore chercher à lui faire passer l'hiver dans les meilleures conditions possibles, lui ajouter un rayon de couvain pris à une autre très forte, la mettre à l'abri des forts vents. Si la reine est jeune, la colonie s'en tirera pour peu que de bonne heure au printemps vous en preniez soin.

Nous n'avons pas à faire de réclame pour le sirop Hostettler, le sucre est actuellement à des prix si tentants, mais pour les provisions données tardivement, nous avons pu nous convaincre que ce produit suisse était vraiment ce qu'il fallait : il n'épuise pas l'abeille (obligée d'invertir le sucre ordinaire) il ne cristallise pas dans les rayons, s'opercule beaucoup plus rapidement et ne laisse pas de déchets. Nombre de sections d'ailleurs l'ont reconnu et peuvent l'offrir, par achat en commun, à des conditions qui en baissent sérieusement le prix.

Le beau temps est enfin revenu après trois semaines où chacun regardait désespérément un ciel toujours strié de noirs nuages et pleurant à journées faites. Depuis deux jours, nos abeilles, longtemps recluses par le froid et la pluie, s'en donnent à cœur joie et rapportent de superbes pelotes de pollen. Nous le répétons, ne négligez pas de favoriser soit la récolte de cette matière indispensable à l'élevage du couvain au premier printemps alors que les sorties sont inutiles ou mortelles, soit encore la ponte pour que le nombre des jeunes abeilles soit aussi fort que possible dans le groupe hivernant.

Malgré la mévente du miel, l'apiculteur reprend courage, car l'année passée il y a eu des contrées favorisées par une magnifique récolte de miel de sapin, cette année les nouvelles sont assez bonnes de partout. Saisissons toutes les occasions de faire connaître le miel. Un aimable lecteur de Genève nous dit qu'il ne manque pas de distribuer toutes les fois qu'il le peut, la brochure de M. Haesler : *Le miel et ses vertus*. Chacun de nous peut faire de même, il y a des soirées de sociétés, des ventes de bienfaisance, nous ferons œuvre de bienfaisance en faisant connaître le miel, sa valeur à tant de points de vue. Avec de la persévérance, sans attendre que le comité ou que les autres, que l'Etat fassent tout, avec de l'initiative individuelle, le miel reprendra la place qu'il mérite dans l'alimentation et les soins de la santé.

*Schumacher.*

## BOCAUX ET BOITES A MIEL

Voici les prix et conditions :

*Bocaux* : 1 kg. 45 cts. ;  $\frac{1}{2}$  kg. 40 cts. ;  $\frac{1}{4}$  kg. 30 cts.

Emballages et harasses à retourner franco St-Prex. Quantité minimum 100 pièces (peuvent être assorties dans les diverses contenances).

*Boîtes* : 1 kg. 25 cts. ;  $\frac{1}{2}$  kg. 15 cts.

La commande ne peut se faire qu'en versant le montant à notre compte de chèques II. 1480 et en indiquant au dos du chèque les quantités et sortes désirées.

Le Comité.

---

## LES MALADIES DES ABEILLES EN 1933

par le

Dr O. Morgenthaler, Institut du Liebefeld (dir. Prof. Dr R. Burri).

(Suite.)

---

*Maladie des Forêts.* — Il est remarquable que malgré l'extraordinaire miellée des forêts en 1933, cette maladie n'a sévi nulle part d'une manière inquiétante. On observa, il est vrai, fréquemment des abeilles noires, brillantes et la curieuse manière de se comporter des abeilles sur les planches de vol, mais pas une seule fois il n'y eut des pertes énormes, comme on l'avait vu parfois les années précédentes. Il est possible que cela tienne à la miellée tardive.

*Maladie des Reines.* — Chaque année nous avons reçu des reines à examiner pour savoir la cause de leur non-valeur ou de leur mort prématurée. De tout temps ce fut notre désir de pouvoir renseigner plus exactement les apiculteurs que ce ne fut le cas jusqu'à présent. Depuis, M. Fyg, de notre Institut, s'est occupé plus spécialement de cette question et il a pu publier une première recherche fondamentale sur la *dégénérescence noire* des œufs (*Landwirt. Jahrbuch der Schweiz 1934*, cahier 1). Le résultat surprenant en fut qu'il s'agissait dans ce cas d'une maladie infectieuse probablement due à un champignon. Le nom de *dégénérescence noire des œufs* est impropre, car la maladie n'attaque pas les œufs mais bien les autres parties des ovaires, la vésicule à venin et le rectum.

La maladie, désignée en attendant sous le nom de *mélanose*, semble très répandue et pratiquement jouer un rôle plus qu'anodin. Il reste encore à élucider si les travailleuses en sont affectées. M. Fyg rapportera lui-même à ce sujet et sur d'autres maladies des reines dans la *Blaue*. Nous sommes toujours reconnaissant pour l'envoi de reines qui, malgré la fécondation, ne pondent pas ou cessent subitement la ponte. On devrait nous envoyer ces reines vivantes et accompagnées de quelques abeilles.

Accessoirement le travail de M. Fyg présente une étude complète de l'anatomie et de l'histologie des organes sexuels de la reine saine. Les dessins, faits d'après de très belles préparations, permettent de se faire une image vivante de ce qui se passe dans ces organes et cela nous a à nouveau démontré combien était nécessaire une connaissance plus complète de la fine structure du corps des abeilles. Un livre en français sur l'anatomie des abeilles et qui va paraître a également été fait pour la plus grande partie dans notre Institut par Madame *A. Jucker*. Il contient quantité de dessins originaux et sera surtout utile à l'apiculteur s'occupant de microscopie.

*Analyse du Pollen.* — Notre appel pour l'envoi d'échantillons de miel des diverses parties de la Suisse a eu un succès très réjouissant et nous tenons à remercier tout spécialement les expéditeurs. Nous avons l'intention de décrire plus exactement les très nombreux types de miel de la Suisse. M<sup>lle</sup> *Dr Maurizio*, qui s'occupe de ces analyses, a plusieurs fois des analyses de pollen provenant de miels douteux et quelquefois a pu constater la présence de miel de l'étranger qui avaient été introduits sous un faux pavillon. Nous sommes tout spécialement reconnaissant à M. le prof. *Zander*, à Erlangen, pour les nombreux et précieux renseignements qu'il nous a fournis à ce sujet. (A suivre.)

#### ACARIOSE DES ABEILLES

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Fribourg	La Veveyse	Fiaugères	1	7	1
Vaud	Orbe	Ballaigues	1	3	1

(Tiré du *Bulletin vétérinaire fédéral*.)

#### ECHOS DE PARTOUT

##### *L'importation du miel contingenté.*

Les démarches entreprises, sur l'initiative de la Romande, par le comité de la Société des amis des abeilles ont heureusement abouti. Par décision du 3 août, le Conseil fédéral a soumis au contingentement l'importation du miel. Dès le 7 août, le miel étranger ne peut pénétrer en Suisse qu'avec l'autorisation du Département de l'Économie publique.

Cette mesure était indispensable pour éviter la ruine de l'apiculture nationale. En effet, il a été importé 4141 qm. de miel en 1933, alors que trois à quatre mille quintaux de la récolte indigène

sont restés invendus, et l'importation a encore augmenté dans les premiers mois de cette année.

Pour l'ensemble de la Suisse, la récolte de 1934 peut être taxée de moyenne. Avec le solde de 1933 et les quantités massives importées, les besoins du pays sont largement couverts ; les consommateurs ne souffriront donc pas de la mesure prise par le Conseil fédéral. Quant aux apiculteurs, ils seront assez sages pour ne pas profiter de la situation et ils continueront à vendre leur miel à un prix raisonnable. Il s'agit pour eux, non pas de vendre cher, mais de vendre tout simplement. Il faut espérer aussi que les marchands, qui se sont approvisionnés à des prix parfois dérisoires, ne prélèveront pas sur les consommateurs un bénéfice exagéré.

#### *Pollinisation.*

D'après le *Deutsche Imker*, le produit d'un champ de colza copieusement visité par les abeilles, serait de 70 % plus élevé que celui d'un même champ éloigné de tout rucher.

#### *La mutille, un ennemi des abeilles.*

Il arrive parfois, en mai et juin, que les abeilles de certains ruchers meurent en masse, sans qu'il soit possible de découvrir dans les colonies les traces d'une maladie quelconque. Le sol est couvert d'abeilles mortes ou mourantes, et cependant ni l'acariose, ni la nosé-mose, ni le mal de mai ne peuvent être constatés. Suivant le *Bienen Vater*, cette mortalité insolite est due à un insecte, la mutille (*Mutilla differens*), hyménoptère apparenté aux fourmis. On reconnaît la mutille à sa tête d'un rouge foncé, plus large que le thorax, aux poils jaunâtres de ses antennes et de ses pattes et à son corps ponctué. Elle possède un aiguillon rougeâtre, recourbé, relativement long, qu'elle projette de tous côtés avec rapidité. Elle se nourrit de miel.

L'observateur de cet insecte, Fl. Knotig, ayant introduit une femelle de mutille dans une ruche vitrée, les abeilles montrèrent aussitôt une agitation extrême. Après 3 minutes, 4 abeilles sortirent par le trou de vol, tombèrent sur le sol en se tordant et moururent bientôt ; et le massacre continua. La mutille, introduite à 5 heures du soir, fut laissée dans la ruche pendant la nuit, après que l'entrée eut été fermée ; le lendemain matin à 8 h., l'observateur ouvrit la ruche : 185 abeilles avaient été tuées.

#### *Encore un remède contre les piqûres.*

Des compresses d'une infusion de tilleul sont, d'après les *Gleanings*, efficaces contre les piqûres d'abeilles. Elles sont à recommander contre les piqûres à l'œil, toujours si douloureuses et dangereuses.

ses souvent. Tout récemment, un agriculteur valaisan a été gravement malade d'une piqûre à la cornée.

*Pas trop de fumée !*

On a observé, dit le *Beekeepers Item*, que les abeilles trop fortement enfumées suspendent leur travail. Même en temps de forte récolte, elles cessent la construction des rayons pendant près de 48 heures. Il est probable que cette observation se rapporte à la fumée de tabac, qui engourdit réellement les abeilles. Il nous souvient d'avoir lu dans les *Gleanings*, il y a plus de trente ans, qu'un apiculteur perdait beaucoup d'abeilles les jours de foire, où elles incommodaient les vendeurs de sucreries, qui les tuaient. L'apiculteur imagina d'enfumer fortement ses colonies la veille du marché ; les abeilles restaient alors à la ruche pendant les deux jours suivants, ce qui correspond à l'observation que nous venons de citer. Nous n'avons jamais dès lors employé le tabac dans notre enfumoir ; nous allumons assez souvent un cigare, mais nous n'envoyons pas la fumée dans la ruche.

*J. Magnenat.*

---

**OFFICE DU MIEL**

---

Au point de vue récolte l'année est terminée et tout le miel doit être extrait. Nous rappelons que le contrôle doit se faire de suite après la récolte et qu'après le 15 septembre il ne sera plus fait de contrôle. Il appartient aux apiculteurs de faire que leur jury ne s'endorme pas, comme l'a fait le président d'une certaine section qui nous avisait à Porrentruy que tout était terminé et que, sitôt rentrés, nous allions recevoir tout le matériel. Or, c'est six semaines après que le dit président s'excuse en nous annonçant que « ça presse », que « les membres ronchonnet », qu'il avait mis ça de côté, etc. Si nous étions membres de sa section nous savons bien qui nous mettrions de côté. Sections qui vous endormez, renouvelez vos reines. Prenez-en de jeunes et d'actives, de bonnes pondeuses, quoi, et dites un cordial merci à vos vieilles grand'mères qui ont eu leurs jours de gloire et qui ne peuvent lâcher leur place.

Corcelles (N.), août 1934.

*C. Thiébaud.*



*La publicité dans le*

**Bulletin de la Société Romande d'Apiculture**

*porte et rapporte beaucoup.*

## Relevé de nos ruches sur balances en juillet 1934.

STATIONS	Altitudes mètres	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Augment. totale Grammes	Diminution totale Grammes	Date	Journée la plus forte Grammes
Boncourt	373	550	4 050	—	3 500	24	250
Choëx (Valais)	430	1 750	1 —	750	—	—	—
Châtelaine (Genève)	430	1 700	3 800	—	2 100	6	400
Neuchâtel	438	500	2 500	—	2 —	—	—
Monthey (Valais)	450	450	2 500	—	2 050	15	200
Vendlincourt	450	—	4 100	—	4 100	—	—
Vandœuvres (Genève)	466	2 900	4 —	—	1 100	11	600
Autavaux	483	9 300	2 600	6 700	—	16	1 350
Chavornay	468	7 600	2 200	5 400	—	20	800
Berlincourt	499	1 —	1 900	—	900	30	300
Montmagny	520	6 900	2 600	4 300	—	18	800
Corcelles (Jura bern.)	570	2 100	2 700	—	600	5	700
Valangin	653	1 350	7 250	—	5 900	9	900
Corgémont	663	4 750	2 500	2 250	—	30	1 —
Dombresson	743	—	—	—	—	—	—
Tavannes	757	1 450	1 700	—	250	10	500
Villiers (Neuchâtel)	764	—	—	—	—	—	—
Buttes	775	—	—	—	—	—	—
Coffrane I	805	350	3 050	—	2 700	30	250
Prêles	821	—	—	—	—	—	—
Cernier	825	200	3 250	—	3 050	11	150
Le Locle	925	2 200	7 200	—	5 —	1	1 400
La Valsainte (Frib.)	1017	—	—	—	—	—	—
Chaumont I	1090	—	800	—	800	—	—
Chaumont II	1090	—	500	—	500	—	—
St-Luc (Valais)	1643	4 700	3 900	800	—	—	—

L'année dernière, les pesées de juillet annonçaient pour le Jura une superbe récolte. Cette année, juillet suit juin en augmentant les diminutions. Seuls quelques apiculteurs de la plaine annoncent des augmentations butinées certainement sur les berces. Ailleurs, partout, les hausses doivent être réduites et le nourrissage stimulant avoir commencé quand ce n'est pas le nourrissage tout court, car, de plusieurs endroits on nous signale des ruches vides de vivres. C'est à présent le moment de préparer la récolte de l'année prochaine, mais ne faites pas comme un apiculteur où l'on m'appelaient cette semaine. Il avait mal fermé sa ruche, son nourrisseur fermant mal aussi, il en est résulté un fort pillage. Les abeilles se sont ruées au village, ont incommodé les habitants, se sont fait « flitter » en grande masse et, chose que nous n'avions jamais vue, se sont lancées sur un tonneau vide ayant contenu du vinaigre. Le propriétaire n'a rien su faire de mieux que d'y introduire une mèche de soufre. Résultat : plus de 1 kg. d'abeilles asphyxiées pour une négligence.

Corcelles (N.), 22 août 1934.

*C. Thiébaud.*

---

## LA VENTE DU MIEL

---

Vendre ! c'est le cri de tous les producteurs. Il faut être deux pour conclure un marché : un vendeur et un acheteur. Cet axiome s'applique aussi à l'apiculture, et aujourd'hui cette branche n'échappe pas à la mévente des produits alimentaires.

Tout d'abord y a-t-il surproduction ?

Nous pouvons répondre « non » si l'on ne tient compte que du miel du pays.

Nous avons en Suisse plus de 310,000 ruches et leur nombre s'accroît encore. Certains apiculteurs se sont spécialisés et font de l'apiculture leur occupation principale. Cependant, en Suisse romande surtout, l'apiculture est généralement pratiquée comme branche accessoire. La plupart d'entre nous savent que l'on ne peut pas établir un budget sur le rendement d'une exploitation apicole ; il faut compter avec les années maigres plus nombreuses, hélas, que les années grasses. Cette année, la production est, paraît-il, d'une bonne moyenne et il reste encore quelques bidons pleins de l'an passé (300,000 kg. environ pour la Suisse entière). La récolte a de la peine à s'écouler ; des mercantis profitent de la situation de quelques apiculteurs obérés, souvent non fédérés, qui lâchent leur récolte à vil prix. Ces collègues sont des « gâcheurs » comme il y en a dans

tous les métiers. Ils savent pourtant que le miel n'est pas une denrée périssable, mais voilà... on fait miroiter quelques billets ou sonner quelques écus, on a besoin d'argent, le marché est fait ; on vous prend le miel à la maison, on le paie comptant fr. 2.30 à fr. 2.50 et même en dessous de ce prix. L'acheteur s'en va chez un autre collègue dire la joie que vous avez eue de trouver une telle occasion... et ainsi de suite.

Pourtant, le miel n'est plus une denrée de luxe : depuis deux ou trois ans, son prix a baissé de 15 à 20 %, car le miel étranger est venu sur le marché à un prix très bas et il a fallu emboîter le pas.

Grâce à l'obligeance de la Direction générale des douanes, j'ai pu obtenir des renseignements intéressants concernant l'importation du miel. Le droit d'entrée pour le miel étranger, naturel ou artificiel, est de 120 fr. par 100 kg. brut, ce qui est, semble-t-il, assez élevé. Les principaux pays exportateurs sont : la France, l'Italie, la Hongrie, les Etats-Unis, le Mexique et le Chili.

Depuis 1930, l'importation n'a fait qu'augmenter, sauf en 1932. En 1930, 2291 quintaux ; en 1931, 2877 q. ; en 1932, 2725 q. ; et en 1933... 4140 quintaux ; vous entendez 414,000 kg. ! Cependant le 1<sup>er</sup> trimestre 1934 marque un fléchissement, 729 quintaux ont été importés.

Fort heureusement, une bonne nouvelle nous arrive de Berne. Dès aujourd'hui, 7 août, le miel est contingenté, dans le but d'atteindre surtout le miel américain qui est jeté à vil prix sur le marché.

Mais... il y a celui des zones franches qui rentre en... franchise « en tant qu'il s'agit d'approvisionnement de marché ». Nous savons combien les apiculteurs et les maraîchers genevois ont à lutter pour faire entendre leurs revendications. Genève est inondé de miel des zones. Les commerçants genevois qui étaient de bons clients ne nous achètent plus de miel parce qu'ils en ont perdu la vente. Les Savoyards offrent souvent leur marchandise de porte en porte, sous la dénomination de miel de Savoie. Qui veut contrôler si ce miel vient des zones ou d'ailleurs ?

Comme le vin, le miel est sujet à des coupages, à de savants mélanges, et ainsi la zone n'a pas de limites, pas même à Marseille... comme disait, il y a quelque temps, un conférencier, en parlant d'autres denrées.

Nos douaniers, quelque dévoués qu'ils soient, ne peuvent faire un tel contrôle.

Il faut s'organiser ! Nos sociétés d'apiculture doivent appuyer fermement les revendications des producteurs genevois, à savoir :

ramener les limites des zones à la frontière politique. Le prix du miel n'augmentera pas ; apiculteurs et douanes y trouveront leur compte.

De plus, il faut trouver des moyens appropriés pour faire connaître le miel autour de soi. Il y en a une foule, et ils sont tous bons. Notre dévoué rédacteur nous en donne d'alléchants dans le *Bulletin* d'août ; relisez-le et associez-vous pour les mettre en pratique dans un petit rayon. Relisez aussi l'article de M. H. Maytain, dans le même numéro, et vous verrez que les femmes avec leurs œufs sont plus débrouillardes que nous.

Il se crée des écoles ménagères. Tâchons d'atteindre le personnel enseignant ; remettons à ces gentes demoiselles un petit bocal de miel avec la brochure éditée par la Romande. La maîtresse donnera les recettes de cet intéressant opuscule aux jeunes filles ; c'est de la bonne réclame. Envoyons des tubes-échantillons à nos connaissances, aux rares hôtels et restaurants qui servent du miel au petit déjeuner de leurs pensionnaires. Il faut absolument faire connaître le miel aux médecins, aux cliniques, etc.

L'année dernière, notre section du Gros de Vaud m'avait chargé, en collaboration avec mes collègues du comité, de faire un peu de réclame pour vendre notre miel. J'ai fait de la publicité en Suisse allemande et cela dès le début d'octobre, et nous avons vendu plus de 1200 kg. de miel (surtout de la récolte d'été, celle du printemps étant quasi nulle) par 5 et 10 kg. contre rembour, franco port et emballage au prix de : miel brun, les 5 kg., fr. 3.60 le kg., les 10 kg., fr. 3.50 le kg. Pour le miel jaune les prix étaient majorés de 30 cts. par kg. L'emballage et les trois quarts du port étaient ainsi payés, car l'envoi était fait brut pour net.

Il est préférable et meilleur marché de faire la publicité collectivement, les clients ont plus de confiance. Dans le cas particulier, je recevais les commandes et les transmettais à mes collègues auxquels j'avais, par circulaire, demandé leurs disponibilités en miel. Eux s'occupaient de l'envoi et recevaient leur argent. Notre dévoué caissier Mermoud a facilité certains membres en prenant leur miel et en faisant l'envoi au nom de la section. Il faut naturellement du dévouement, cela prend du temps, surtout en hiver où ma profession ne me laisse que peu de loisirs. Il y a toujours des demandes de renseignements dans la langue de Goethe que je ne connais que bien imparfaitement ; il faut traduire ; on s'en tire toujours avec un peu d'habitude, quitte à demander du secours à un plus calé que soi.

Nous n'avons pas pu satisfaire tout le monde, il y a plus d'offres que de demandes, mais nous n'avons pas eu de réclamations ni de

la part des expéditeurs, ni de celle des destinataires. Et nous allons récidiver, notre assemblée ayant voté une petite somme pour la réclame qui sera en partie payée par l'expéditeur. L'année dernière, nous avons dépensé environ 7 cts. par kg. de miel vendu pour la publicité et les ports ; cela ne représente que le 2 % de la vente.

Pour varier un peu, une section pourrait insérer dans le journal local d'une ville assez importante : « La section d'apiculture de V. a confié le dépôt de ses excellents miels aux maisons X. et Y. » en faisant suivre cette réclame d'un petit verset vantant le miel et ses vertus (voir brochure « Le miel et ses vertus »).

N'oublions pas avec cela de faire contrôler le miel, cette garantie est précieuse pour rendre la confiance.

Comme conclusion, je répète ce que nous disent les dirigeants de notre société : la meilleure réclame consiste à amener dans la grande famille de la Romande tous les apiculteurs sans exception. C'est le nombre qui fera la force pour lutter contre l'approvisionnement de Genève et d'ailleurs par les zones franches, contre l'abaissement des prix. Faisons connaître à tous ces réticents apicoles les avantages d'être fédérés. Disons-leur que les abeilles ont compris la fédération depuis longtemps : plus la ruche est populeuse, meilleure elle est.

*M. Jorand.*

*N. B.* — Au sujet du prix de vente *en gros* aux commerçants, on peut, me semble-t-il, tenir, pour le miel du printemps, les prix suivants : fr. 3.20 à fr. 3.30 et pour le miel d'été fr. 3.— à fr. 3.10. Ne pas lâcher en dessous de fr. 3.—.

*(Réd.)* Nos meilleurs remerciements à l'auteur de l'article ci-dessus. Si chaque comité de section se met à l'ouvrage et si dans chaque section les membres prennent aussi de l'initiative, il n'y a rien à craindre : tout le miel produit se consommera.

A propos du *N. B.* ci-dessus, le comité de la Romande a fixé le prix de détail à fr. 3.80 ; c'est le prix imprimé sur les étiquettes et bandes de contrôle du miel. Le dit comité se refuse à fixer un *prix de gros*, les conditions étant trop différentes suivant les cas : quantité (25 ou 500 kilos), paiement (comptant ou à terme), fourniture des bidons par acheteur ou vendeur ; franco ou port dû, etc., etc. Nous laissons l'acheteur et le vendeur débattre ces conditions librement, ce qui vaut mieux. Nous estimons que le détaillant a droit à une somme de 80 cts. à fr. 1. —environ par kilo pour le service qu'il rend, pour ses frais généraux, manipulation, risques et bénéfice normal.

## UN MOYEN INFAILLIBLE ET RAPIDE D'ANALYSER ET DE CONTROLER LE MIEL

Dans la *Gazette de Lausanne* du dimanche 15 juillet, M. Alp. Bernoud nous apprend, dans sa chronique scientifique, toujours si intéressante, qu'il existe maintenant une lampe dite « lampe de Wood », qui, au moyen des rayons ultra-violet, permet de constater immédiatement et infailliblement la nature des corps : produits alimentaires, étoffes, ciment, pierres précieuses, peintures, matières colorantes, maquillage d'écriture, etc. La moindre falsification ou altération est décelée instantanément. Le Service fédéral des douanes vient de donner aux laboratoires officiels des frontières l'ordre d'opérer au moyen de la lampe Wood. Les inspecteurs des denrées alimentaires ne tarderont sans doute pas à la posséder. On commence à l'utiliser pour les recherches judiciaires. Les fraudeurs et faussaires vont se trouver dans la nécessité de renoncer à leurs coupables pratiques (ou de trouver mieux ! — *Réd.*).

Il est dès lors tout indiqué que notre Office du miel possède cette lampe si révélatrice. Combien elle faciliterait la tâche de M. Thiébaud et avec quel soulagement de conscience il pourrait attester la qualité des miels puisqu'il serait sûr de ne s'exprimer que selon l'exacte réalité ! Si le prix de cette lampe n'est pas trop élevé, chaque section pourrait en posséder une et il ne serait probablement plus nécessaire de posséder un Office central de contrôle.

Fl. Pz.

(*Réd.*) Le comité s'occupe de cette question, mais d'avance nous ne voyons pas, même avec un instrument parfait, la possibilité et l'utilité de se passer d'un office central de contrôle.

## NOUVELLE CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA VIE DES ABEILLES

Le récit que nous publions ci-dessous est celui des expériences faites au cours de ses vacances en Haute-Savoie d'abord, et cet été même dans le Jura, par un correspondant du *Matin*, M. Julien Françon, ingénieur à l'École supérieure d'aéronautique.

Les observations, poursuivies avec une patience méthodique et relatées avec une loyale et modeste élégance par M. Françon, leur ingéniosité et leur nouveauté, enrichissent les recherches sur la vie des abeilles de l'intéressante contribution d'un amateur curieux et intelligent.

Parmi les insectes dont la vie constitue un spectacle si intéressant, les abeilles occupent une place toute particulière en raison

du champ d'observations variées et faciles qu'elles offrent. C'est un émerveillement sans cesse renouvelé que de découvrir leurs méthodes de travail qui révèlent une organisation généralement insoupçonnée de ceux qui ne connaissent de ces bestioles que le miel et... l'aiguillon.

Certaines expériences classiques et qui peuvent être facilement répétées prennent parfois un tour imprévu qui ouvre une voie nouvelle aux hypothèses. Telle est la chance que j'ai eue durant les dernières vacances alors que, m'amusant à refaire des expériences bien connues sur le sens d'orientation et la mémoire des abeilles, j'eus la joie d'assister à une étonnante manifestation, que j'ose croire nouvelle, de l'admirable organisation de ces insectes.

Avant de citer les faits, situons les lieux : un pré ensoleillé parsemé de plantes de trèfle dont les fleurs sont activement visitées par les abeilles. Celles-ci proviennent de deux ruchers situés dans des directions opposées, l'un proche à une centaine de mètres et l'autre éloigné d'un kilomètre environ dans la vallée. Le matériel ? Un morceau de sucre dans une soucoupe, une boîte de couleurs, un verre vide et un peu d'eau. Et aussi une bonne dose de patience.

#### « AMORÇONS »

Fort occupées par leur travail, les butineuses ne prêtent aucune attention au sucre qui leur est offert. L'attente risquant de se prolonger, « amorçons » l'expérience en capturant une abeille sur une fleur voisine au moyen du verre que l'on renverse sur la soucoupe. Un bourdonnement suraigu manifeste la colère de l'insecte que ses efforts pour s'échapper conduisent inévitablement sur le sucre, préalablement légèrement humecté d'eau. Aussitôt silence absolu. Oubliant sa captivité, la courageuse abeille, qui a immédiatement évalué l'importance de sa découverte, s'est mise au travail. Avec une telle ardeur que nous pouvons sans qu'elle bouge enlever le verre et la marquer sur le corselet d'une tache de couleur verte. Dès lors nous n'avons plus qu'à regarder.

Sa provision faite, l'insecte s'envole, tourne à faible hauteur au-dessus de la soucoupe, vole à reculons pour bien repérer les lieux, puis file droit vers le rucher lointain de la vallée pour y déposer sa récolte. Dix, douze minutes se passent. La voyageuse est-elle égarée ? Mais voilà une abeille qui tourne autour de nous et s'abat soudain sur le sucre. C'est bien la nôtre, reconnaissable à son écusson vert. Ce retour bien que prévu, cause toujours une vive satisfaction à l'observateur. Sans tarder, elle reprend son travail et bientôt s'envole à nouveau vers le rucher. Je compte ainsi

neuf voyages, soit deux heures d'allées et venues, vingt kilomètres de vol ! Mais je ne vois pas arriver les collaboratrices que parfois l'abeille initiale amène avec elle. Au dixième voyage, elle ne reparait plus.

### RECOMMENÇONS L'EXPÉRIENCE

Je recommence l'expérience le lendemain et les jours suivants, mais cette fois en « amorçant » avec un abeille du rucher le plus proche. Marquée d'un point rouge, elle entreprend aussitôt ses voyages réguliers dont la durée est d'environ quatre minutes. Quelques secondes après son cinquième retour, je vois se poser sur l'assiette une nouvelle travailleuse rapidement marquée d'un point jaune. Au voyage suivant, une troisième arrive, vite ponctuée de bleu. Voici donc enfin les collaboratrices que l'abeille initiale a su amener à son aide. L'indifférence absolue manifestée par les butineuses voisines prouve bien que les nouvelles venues arrivent du rucher, averties par une communication mystérieuse. Au surplus, tout ceci est bien connu ; des observateurs plus qualifiés que nous l'ont constaté depuis longtemps.

C'est alors que l'expérience prend une tournure nouvelle. Notre abeille rouge vient de terminer son quinzième voyage. Aucune travailleuse n'est venue se joindre aux trois courageuses qui, inlassablement, grattent, limitent, râpent la surface dure du morceau de sucre sec, maigre butin en somme.

### L'ESPRIT DE LA RUCHE

Versons un peu d'eau sur le sucre. Immédiatement, l'allure des abeilles change. Immobiles, les ailes frémissantes, elles aspirent avidement le délicieux sirop si facile à recueillir. Leur ardeur s'accroît, leur envol paraît plus rapide. C'est maintenant qu'il faudrait être nombreuses pour emporter bien vite au rucher cette extraordinaire provision de liqueur sucrée si précieuse pour la communauté ! Vite ! vite ! Déjà elles reviennent, la rouge, la jaune, la bleue, mais avec une nouvelle aussitôt marquée de blanc puis une autre, une encore. Tandis que les trois premières accomplissent un nouveau voyage, dix ouvrières sont ainsi ponctuées de blanc. Il en arrive maintenant un si grand nombre que je dois renoncer à les marquer.

Bientôt, la soucoupe est entièrement couverte de corps bruns qui se pressent, se bousculent, tandis qu'autour de nous c'est le frémissement des abeilles affairées. Ainsi, il a suffi que la proie médiocre, aride, juste bonne pour occuper trois ouvrières, devienne riche et facile butin pour qu'aussitôt s'empresse tout un bataillon de travailleuses ! Double sujet d'étonnement ! Il a fallu, en effet, que l'abeille

initiale signale, par des voies inconnues, sa découverte à ses sœurs, puis les avertisse de sa modification soudaine. Mais ne faut-il pas aussi admettre, au sein de la colonie, un bien étrange instinct collectif qui sait ainsi proportionner le nombre des ouvrières à l'importance de la tâche en vue du rendement général maximum ? Troublante manifestation de cette puissance que Maeterlinck, qu'il est impossible de ne pas évoquer dès qu'on ose aborder un tel sujet, a admirablement dénommé « l'esprit de la ruche ».

#### RÉSULTAT TOUJOURS IDENTIQUE

Afin d'éliminer toute possibilité de coïncidence, l'expérience a, bien entendu, été répétée à plusieurs reprises dont cinq fois avec un plein succès. Elle a d'ailleurs trouvé sa confirmation dans son propre développement. Car je n'ai pas tout dit : Revenons aux ouvrières entassées sur la soucoupe. Peu à peu, leur nombre diminue : autour de nous le murmure se calme. Le blanc de la soucoupe est maintenant visible. Je suppose qu'il ne reste plus de sucre et que le travail va cesser faute d'élément. Pas du tout. Il reste encore de gros morceaux de sucre intacts, parfaitement secs. Sur l'assiette, plus une goutte de liquide. Tout s'éclaire : c'est la situation du début qui se renouvelle. Le rendement du travail diminué ne justifie plus la présence d'un important effectif. Le gros des ouvrières s'envole vers une tâche plus productive. Une dizaine de travailleuses demeurent, parmi lesquelles, fidèles, les trois abeilles initiales, la rouge, la jaune et la bleue. Il suffit d'ailleurs de mouiller copieusement le sucre restant pour provoquer en quelques minutes un nouvel afflux d'ouvrières empressées qui encore une fois submergent la soucoupe et emportent jusqu'à la dernière parcelle de sucre.

Le résultat a toujours été le même, chaque fois que l'expérience était tentée à une distance faible ou moyenne du rucher. On l'a vu au début de ce récit, lorsque le rucher se trouvait à une grande distance, l'abeille marquée demeurait en général solitaire. N'y a-t-il pas là une curieuse confirmation des observations précédentes, l'élément « distance » intervenant dans l'évaluation du rendement du travail au même titre que l'élément « difficulté » ?

Je termine par où j'aurais dû commencer, en affirmant l'absolue sincérité de ces modestes expériences, réalisées sans autre prétention que la distraction et je me permets de citer encore Maeterlinck : « Des observations de ce genre n'offrent quelque intérêt que si elles sont absolument sincères. Arrivé à un certain point de la vie, on ressent plus de joie à dire des choses vraies que des choses frappantes. »

U N C O N T E

Au plus profond d'une carrière,  
Dans la montagne, trou béant,  
Une abeille des temps tertiaires,  
Enclose dans les sédiments,  
Est revenue à la lumière,  
Engourdie encore à demi.  
Déployant ses ailes légères  
Elle a dit : J'ai très bien dormi !  
Mais une chose me tracasse :  
J'ai beau me frotter tous les yeux,  
Nulle part je ne vois plus trace  
De ma famille ; c'est affreux.  
Rien ne reste de ma demeure,  
Et le monde est bouleversé.  
Dans le cours de ces quelques heures,  
Grand ciel ! que s'est-il donc passé ?  
Et, s'élevant d'un vol rapide,  
Le cœur lourd, les yeux éblouis,  
Sans songer à son jabot vide,  
Elle a parcouru le pays.  
Mais, depuis que la terre est née  
Et voit des bêtes en émoi,  
Une abeille plus étonnée  
Ça ne s'est pas vu, croyez-moi.  
Allons ! dit-elle, je me pose ;  
Je vois des fleurs, et je me sens  
Comme si — voilà bien la chose —  
Je n'avais rien pris de longtemps.  
Sustentée à fond, notre abeille,  
Prise d'un besoin de causer,  
Avisé une de ses pareilles  
Qui, tout près, vient de se poser :  
« On dirait que rien ne t'étonne,  
Lui dit-elle d'un ton amer ;  
Explique alors pourquoi, ma bonne,  
Tout est si changé depuis hier.  
Le ciel, la terre, les campagnes  
Ont un aspect lugubre, hélas !  
Mais le pire, oh ! oui, ma compagne,  
C'est cette bête que voilà.  
C'est cet être aux louches manières  
Qui, prétendant dominer tout,  
Sur ses deux jambes de derrière  
Insolemment se tient debout.  
Oui, l'homme aux sinistres besognes,  
Qui vous bâtit de vrais palais,  
Mais pour exploiter sans vergogne  
Votre labeur à peu de frais.  
Votre déchéance est profonde  
Et bien coupable. Honte à vous !  
Aussi vrai que la terre est ronde,  
Abeilles, le monde est à nous.

Tout ce qui marche et ce qui vole,  
Monstres de grosseur, mouchérons,  
Ça ne vaudrait pas une obole  
Devant nos milliers d'aiguillons.  
Comment pouvez-vous sans colère  
Tolérer qu'un singe habillé,  
Ce tard venu, bête à tout faire,  
Mange le miel qu'il a pillé ?  
— Bah ! dit l'autre, faut pas t'en faire :  
Pour la vengeance que tu veux  
L'homme fera le nécessaire ;  
Sa fin approche ; il se fait vieux.  
Nous tolérons ce personnage  
Depuis cent mille ans, tout au moins.  
C'est si peu dans le cours des âges  
Que, pour nous, ça ne compte point.  
De noirs forfaits toujours capable,  
Il nous exploite, c'est connu ;  
Mais cet animal exécration  
Passera comme il est venu.  
Se révolter, faire la guerre  
A cet être, ce serait fou,  
Et bien plus dangereux, ma chère,  
Que de s'attaquer même aux loups.  
De tout temps les hommes féroces  
Se sont déchirés ; c'est normal.  
Les combats, les guerres atroces  
Sont les jeux de cet animal.  
Plus que jamais sa haine empire ;  
Bientôt son heure va sonner.  
Partout les peuples en délire  
Sont prêts à s'entredévorer.  
Tous périront, et, dans ce monde  
L'homme aura passé ; l'avenir  
Est à nous ; la terre féconde  
Sera belle et ne peut finir.  
— Ce langage me reconforte,  
Dit l'abeille des temps lointains ;  
Je vois, ma race n'est pas morte,  
Et notre triomphe est certain.  
Vraiment, j'ai fait un bien long somme ;  
A t'entendre, je viens de loin ;  
Mais j'aurais dû dormir, en somme,  
Un siècle encore, pour le moins.  
Il eût été beau de renaître  
Dans ce paradis retrouvé  
Que sera le monde sans maître,  
Plus beau que tu ne l'as rêvé.  
Allons ! buvons à pleins calices :  
A nous, joie et prospérité !  
Que l'apiculture périsse  
Avec l'homme et sa vanité !

21 mars 1934.

*E. Farron.*

## EN COURS DE ROUTE

---

On a beaucoup parlé de la disparition de l'esparcette. Le fait est malheureusement exact pour la plus grande partie de la terre vaudoise. Dans la plaine de la Broye, on ne la connaît guère. J'ignore si elle se sème encore sur les pentes de cette vallée. Au Gros de Vaud, elle passe presque au domaine des souvenirs. A la Côte, idem, excepté sur les coteaux couverts d'herbe permanente au-dessus du vignoble où elle a subsisté naturellement. Le peu qui reste rend de précieux services à la cause de l'apiculture. A l'époque des fenaisons, j'ai eu l'occasion de longer le pied du Jura et suis resté en admiration devant cette flore rouge pâle à perte de vue. De Bière à L'Isle c'est un enchantement. Vive ce joyau des campagnes vaudoises !

La question du tilleul reste un mystère. Les bêtes s'y rendent avec affolement mais la bascule ne varie guère. Alors, que diable vont-elles faire là-haut ? Celle du lottier nous laisse tout aussi perplexes. Au début de la floraison, on donnait comme excuse de la stabilité du poids de la ruche, la sécheresse persistante, le manque de rosée et autres. La pluie vint, puis la chaleur, des tapis jaunes offraient leurs myriades de corolles, mais d'activité dans nos ruches si peuplées, aucune ! J'aimerais entendre des opinions sur ces sujets de première importance. A d'autres la plume !

Les appréciations optimistes sur la marche de l'apiculture l'an dernier commencent à baisser l'aile. Bien sûr. Ruches mortes pendant l'hiver. Production réduite en mai et juin. Deuxième récolte inexistante. Vente difficile. Bref, cela s'est gâté et la mauvaise humeur n'a pas manqué de se produire. Beau profit que tes abeilles ! Elles coûtent pendant tout l'été. Achat de ruches neuves, d'essaims, de cire gaufrée, temps perdu, et puis elles mangent les cerises, les framboises à peine mûres, patati patata ! Vous connaissez toutes ces bringues également ! Autant vaudrait parler à l'homme de paille qu'ils ont brûlé à Montcherand. L'apiculteur reste stoïque. Tout de même, à force d'entendre ces raisonnements et de s'efforcer d'y répondre, on commence à se lasser et l'esprit mauvais se met à travailler en vous. Une voix perverse, celle de l'escogriffe rouge dont je vous ai parlé vous suggère de mauvaises pensées. C'est sans doute la raison qui me fit inviter ma bourgeoise à m'accompagner à mon rucher pour la cueillette des framboises s'étalant au-devant des maisonnettes.

« Va te mettre à l'opposé des ruches, sous ce pommier, pour ne pas être piquée. » Elle y alla sans méfiance. Dzim ! C'était le bruit fait par un verdier qui l'avait frappée de son aile en passant. « Ça

va commencer », me dis-je avec un mauvais sourire. Dzim, dzim ! L'oiseau passait et repassait sans relâche. Il n'y avait plus moyen de tenir. Je me boyaudais de rire, perché dans le feuillage. L'oiseau, toujours plus entêté, lui donna cette fois un coup de bec à la figure. Départ précipité. Expressions plutôt vives à l'adresse du courageux petit gaillard craintif pour sa couvée.

« Que veux-tu, ma pauvre. Les abeilles se rebiffent contre ceux qui les embêtent, le verdier défend ses petits. Et tu comptes que je me laisse tout dire le répertoire habituel sans y mettre le holà ! Nous subissons des centaines de piqûres par année sans piper un mot et tu maugrées pour des coups d'ailes et de bec ! » Jamais bref discours ne porta plus de fruit.

Aujourd'hui, 1er août, j'ai trouvé une petite vipère dormant sur le dallage de mon rucher de Bugnax. Farce à mon adresse par des automobilistes venant des confins de la Dôle. Poisons de gaillards !

*H. Berger.*

---

**CONCOURS DE RUCHERS  
DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1933  
RAPPORT DU JURY**

*(Suite)*

---

*Rucher de Monsieur Machoud Edouard, à Martigny.*

Monsieur Machoud présente un rucher soigné composé de 18 DT. dont 17 ont été transportées en estivage de Martigny au Borgeaud près Bovernier. Ces ruches fraîchement repeintes mettent une note claire au milieu du verger où elles sont disposées entre la grande route et un coude de la Dranse. Quelques populations ont souffert, faute au mauvais temps, d'un retard dans leur développement. Superbe ponte et magnifique couvain. Quelques cadres défectueux seront à retirer. Provisions minimales dans le corps de ruche. Annotations simples mais bien comprises. Comptabilité depuis 1921. Balancet et observations sur la température avec minima et maxima. Elevage de reines dans ruche pépinière pour les besoins du rucher. L'outillage et le matériel construits en partie par l'apiculteur devrait être complété par un filtre.

Cet apiculteur qui travaille avec calme et habileté, reçoit les notes suivantes : 6, 6, 6, 9, 4, 8, 10, 4, 9, 5, 5, 7, 9, 5. Total : 93.

Médaille d'or et fr. 10.—

*Rucher de Monsieur Vionnet Francis, à Monthey.*

Ces 15 colonnes D. Bl. disposées en trois rangs sur rails un peu faibles (d'où balancement de toute la rangée durant les visites) ont vraiment bel aspect sur leurs trois spacieuses terrasses. Au-dessus du rucher, un ancien pavillon désaffecté sert à remiser à portée de la main les armoires à cadres et le petit outillage ou matériel nécessaire aux visites. Le développement de quelques colonies et les provisions se ressentent du mauvais mois de juin. Bon nombre de ca-



Rucher Vionnet Francis, à Monthey

dres défectueux sont retirés vers les bords pour être éliminés. Excellent matériel où l'on remarque un maturateur capace et un filtre à grand rayon remisé dans un magnifique local bien éclairé. Annotations sur carnets particuliers à chaque colonie et comptabilité très bien tenue complétée par le bilan. Ruche sur balance. Collection intéressante d'agendas, de Bulletins et bibliothèque apicole intéressantes. — Toutes les reines quelque soit l'âge, sont marquées en jaune. Nous conseillons à cet apiculteur d'adopter pour ses majestés les couleurs officielles internationales (voir Agenda apicole 1934, page 114). Excellent apiculteur qui donne à son rucher le meilleur de ses loisirs que lui laisse son travail à l'usine.

Le Jury lui décerne les points suivants : 6, 6, 5, 9, 5, 8, 10, 3, 9, 6, 5, 7, 9, 5. Total : 93.

Médaille d'or et fr. 10.—.

*Rucher de Monsieur Mayoraz Louis, à Hérémence.*

A 10 minutes du village, face à la Dixence, autour d'un joli mazot servant de laboratoire et de chambre où est soigné le matériel, 19 ruches DT. sont disposées sur des rails supportés par de forts blocs de béton. Dès 1926, M. Mayoraz pratique l'apiculture pour utiliser son temps libre et celui de ses enfants; durant l'hiver, il fabrique son matériel et ses ruches qui pourraient avoir des mesures plus exactes, ce qui faciliterait entre autres la remise en place des cadres.



Rucher L. Mayoraz, à Hérémence

Les colonies laissent quelque peu à désirer comme développement, faute au temps maussade et froid de mai et de juin. Par contre, belles provisions.

Bon nombre de cadres sont à passer à la fonte; belles cires bâties, mais complètement déformées par une mauvaise fixation et un manque de soudure au porte rayon. Le racloir pourrait entrer en action plus souvent et les annotations, un peu sommaires d'ailleurs, gagneraient à être faites dans un carnet plutôt que sur du papier d'emballage épinglé à chaque ruche.

Comptabilité par recettes et dépenses tenue depuis cinq ans. L'élevage de reines pour les besoins du rucher, en profitant des cellules royales des colonies qui jettent les essaims, n'a pu encore être commencé cette année par suite du mauvais temps. Le matériel sera

complété, en cas de récolte satisfaisante cette année, par un matura-  
teur filtre que nous recommandons d'acheter suffisamment grand.

M. Mayoraz aime ses abeilles, mais ne peut leur donner que peu  
de temps. Très modeste, il se déclare heureux du passage du Jury,  
déclarant que son but en s'inscrivant pour les concours de ruches  
était d'acquérir de nouvelles et précieuses connaissances grâce aux  
observations du Jury.

Points décernés : 6, 6, 4, 8, 4, 8, 9, 4, 8, 4, 3, 6, 8, 4. Total : 82 p.  
Médaille d'argent et fr. 10.—.

*Rucher de M. Barlathey Antoine, Outre-Viège.*

21 Dadant Blatt sont disposées par petits groupes tout autour  
du jardin potager. Les mesures des habitations et des cadres pour-



Rucher Barlathey Ant., Outre-Viège

raient être mieux respectées en général. La force des colonies laisse  
à désirer, conséquence du temps déplorable du mois de juin. Cou-  
vain abandonné provenant d'une ruchette réunie à une souche du  
fait que les cadres de ponte avaient, lors de la réunion, été disposés  
près de la planche de partition au lieu d'être placés vers l'intérieur.  
Bel élevage en profitant des alvéoles royaux de ruches en mal d'es-  
saimage ou orphelinées dans ce but. Reines marquées faciles à trou-  
ver. Bon nombre de bâtisses à rajeunir.

Annotations qui pourraient être plus complètes dans un carnet

collectif avec une page pour chaque colonie. Outillage et matériel au complet dans superbe chalet servant de laboratoire.

Le Jury ne peut que regretter le manque de comptabilité apicole et décerne à cet apiculteur les notes suivantes : 6, 5, 4, 8, 5, 7, 9, 4, 9, 6, 4, 0, 9, 5. Total : 81 points.

Médaille d'argent et fr. 10.—.

*Rucher de Monsieur Magnin Joseph, à Bouveret.*

Cet apiculteur ne possédant de propriété a dû se contenter pour l'emplacement de son rucher de terrain peu propre à son installation. Aussi ses 18 colonies DT. sont-elles disséminées en équilibre quelque peu instable dans un jardin au milieu des légumes et dans un pré attenant aux abords peu faciles. Les habitations construites par l'apiculteur manquent de précision ; des planchettes trop longues empêchent la remise en place de l'enveloppe du magasin ; conséquence : abeilles écrasées en remettant les choses à leur place, piquûres et énervement de l'apiculteur.

Bon nombre de cadres à retirer au bord pour être éliminés. Populations moyennes avec belle récolte dans la hausse. Par contre, peu de provisions dans le corps de ruche.

3 beaux nucléï avec reines marquées.

Très bonnes annotations et comptabilité bien tenue.

Il est mis sous les yeux du Jury une reine qui porte à l'extrémité de l'abdomen une protubérance dure comme de la pierre. Avec la petite lame de son couteau de poche, le rapporteur procède à l'ablation de ce corps dur à cause duquel la ponte n'existait plus. L'opération réussit à merveille et la reine se remet à pondre les jours suivants.

Il est décerné les points suivants : 3, 5, 3, 8, 5, 7, 9, 3, 9, 4, 5, 7, 8, 5. Total : 81 points.

Médaille d'argent et fr. 10.—.

*Rucher de Monsieur Bovier Pierre, à Evolène.*

Ce rucher est composé de 9 ruches et de deux colonies en ruchettes qui n'attendent que le beau temps pour être transvasées, car cinq jours avant la visite la neige tombait à gros flocons alors que ce 28 juin à proximité de ruches vides de provisions s'épanouit une flore remarquable. La pépinière contient également de beaux nucléï avec reines marquées qui, le chaud soleil revenu, pourront être transvasées et développées normalement. Situé au fond de la vallée auprès d'eau courante, la force de ces colonies se ressent de l'air ambiant qui doit être particulièrement froid et humide. Aucune annotation avant 1933. A part quelques rares exceptions, belles

bâtisses avec trous d'interpassage. Les rails sont supportés par des supports en augets remplis d'huile qui empêchent les fourmis très nombreuses d'envahir les ruches.

Le travail se fait avec beaucoup de douceur et est accompagné d'explications pleines d'à propos.

Points : 5, 5, 6, 8, 5, 9, 10, 2, 8, 4, 3, 2, 9, 5. Total : 81.

Médaille d'argent et fr. 10.—.

#### *Rucher de M. Gay Gabriel, Outre-Viège.*

Très bien situé le long des allées d'un jardin potager, posé sur des rails solides, ce rucher comprend 15 DB. abritées du soleil par des espaliers en arceaux. L'acariose qui a sévi dans ce rucher a disparu sous les effets du remède de Frow. Cependant les populations sont plutôt faibles et n'ont pu jusqu'ici remplir les corps de ruche et encore moins les hausses sur lesquelles sont disposées les nourrisseurs.

Les plateaux devraient être nettoyés plus soigneusement et les cires gaufrées fixées d'une façon plus judicieuse en collant le haut au porte rayons, ce qui diminuerait sensiblement le nombre de cadres défectueux à éliminer. Ruche sur balance. Annotations concernant 1932 et abandonnées en 1933 ce qui est regrettable comme aussi le manque de comptes de cette exploitation. Les ruchettes d'élevage avec reines 1933 ont été transportées aux Mayens pour arrêter le pillage qui les décimait.

Matériel et outillage au complet y compris maturateur filtre logés dans un vaste et clair local.

Il est décerné à cet apiculteur les points suivants : 6, 5, 5, 7, 4, 7, 8, 3, 8, 6, 2, 0, 8, 5. Total : 74 points.

Médaille de bronze et fr. 5.—.

#### *Rucher de M. Salamin Fabien, à Grimentz*

L'accès de ce rucher placé sur les pentes face à Ayer, à 15 minutes au sud-est de Grimentz, est d'un accès peu facile. Il se compose de 15 DT. usagées transformées en DB., à l'abri de deux couverts. Bon nombre de cadres ont de la peine à être remis en place par suite de dimensions peu précises et d'un manque de nettoyage suffisant.

D'autres, soit du corps de ruche, soit de hausses, mériteraient d'être retirés vu leur vieillesse ou leur déformation par suite d'excès de cellules de mâles ou de parties manquantes.

Les colonies sont fortes malgré un arrêt dans la ponte dû au mauvais temps. Cependant un essaim du 20 mai présente un développement des plus intéressants.

Les annotations et la comptabilité pourraient être utilement complétées. Le matériel logé dans une bâtisse peu accessible au moyen d'une échelle contient le matériel indispensable qui devrait être complété par un filtre en particulier.

Pas d'élevage de reine, les essaims suffisant à remplir les vides du rucher.

Points : 4, 4, 4, 10, 4, 6, 8, 3, 7, 4, 3, 5, 7, 0. Total : 69.

Mention.

*Rucher de M. Métroz Emile, Liddes.*

Cet apiculteur, malheureusement absent lors de la visite du Jury, se présente avec l'un de ses deux ruchers composé de 10 DT. et 10 Métroz, ces dernières nous paraissent avoir beaucoup de ressemblance avec la DT. à bâtisses chaudes. Les planchettes de partition manquent de précision et un certain nombre trop hautes ne reposent pas sur la battue de la ruche. Une colonie ayant essaimé est trouvée bourdonneuse ; une autre possède du couvain refroidi. Les populations sont affaiblies par l'essaimage, et les ruches qui ont échappé à cette fièvre pourraient avoir une ponte et un couvain plus développé.

L'outillage, très complet, est remisé dans un superbe local. Pas d'élevage de reine. Pas de comptabilité ni d'annotations présentées. Un carnet bien préparé pour ces dernières est destiné à servir dorénavant à cet apiculteur dont nous regrettons de n'avoir pu faire la connaissance et qui a, à son actif, 40 ans de pratique.

Il est décerné les points suivants : 6, 5, 4, 8, 4, 7, 7, 3, 7, 6, 0, 0, 9, 0. Total : 66.

Mention.

*(A suivre).*

---

## SOUVENIRS D'ITALIE

*(Suite.)*

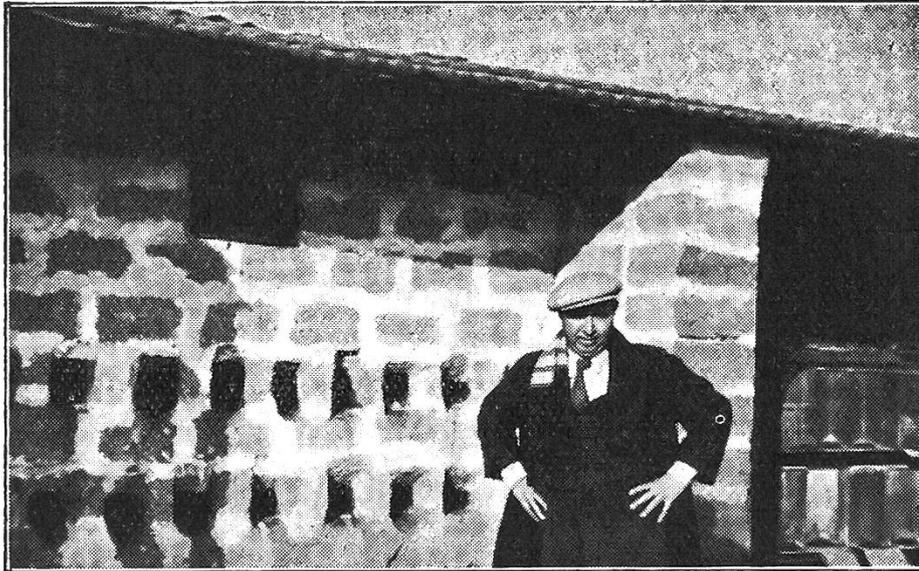
---

En Sicile, la mielline fait aussi concurrence au vrai miel ; de tous les hôtels que nous avons visités, un seul offre à ses clients du miel pur, candi, un peu gros de grain peut-être, mais c'est une jolie jatte de miel que nous fait servir à l'Hôtel Savoy, M. Kocher, directeur, un Biennois, secondé par sa femme, une aimable Payernoise.

Curieux de voir le rucher qui produit ce miel, je demande à M. Kocher l'adresse de son mouchier. C'est la famille des frères Restivo, à Ficarazzi, me dit-il ; à peu près 20 km. d'ici. — Merci, nous irons le voir.

Le lendemain après-midi, flanqué de mes deux jeunes amis, nous partions avec un bon chauffeur pour Ficarazzi. Ce village est situé au pied des collines qui ferment la Conca d'Or ; placé admirablement pour faire de l'apiculture. Nous trouvons sans peine M. Restivo

Giovani, un des propriétaires, qui se fait un plaisir de nous montrer les groupes de ruchers qui se trouvent au village, car il y en a d'autres disséminés dans la plaine ou la montagne. L'établissement des



M. Restivo devant son rucher.



Rucher de M. Restivo, à Ficarazzi.

frères Restivo est un des plus grands de Sicile. Le rucher est divisé en plusieurs groupes, tous orientés au midi et sous des toits assez grands pour préserver les ruches des ardeurs du soleil ; ces groupes sont séparés par des passages ou des murs. Je ne saisis pas beau-

coup le patois de Sicile, mais grâce à mon jeune interprète et à la bonne volonté de M. Restivo, on finit par s'entendre.

Ces divers ruchers sont meublés de ruches Fumagaldi, déjà décrites ; la face extérieure de quelques-uns de ces groupes présente un aspect tout particulier par ces petites ouvertures sombres pratiquées dans le mur, comme autant d'entrées de minuscules cavernes (clichés Nos 5 et 6). Ce mur est un galandage que le propriétaire a fait lui-même pour atténuer la chaleur et se garantir du feu, car, paraît-il, en été les ruchers flambent comme des copeaux si par malheur une allumette se perd à proximité des ruches. Ce qu'il doit faire chaud, en juillet, dans ces jardins entourés de grands murs !

L'apiculteur Restivo est aussi un chercheur ; il nous explique qu'avec la collaboration de son père il a trouvé une nouvelle forme de ruche qui lui donne toute satisfaction ; c'est la ruche « Dubine ». Elle mesure : hauteur 26 cm., largeur 32 cm. et profondeur 80 cm., est à cadres mobiles, se place horizontalement, mais me paraît fort mal commode à visiter. Elle ressemble beaucoup à celles dans lesquelles M. Ambrozic envoyait ses essaims lorsque la frontière était libre. A parois simples, bois de 2 ½ cm., ces ruches n'ont pas d'assemblage spécial, sont souvent disjointes par la chaleur. Le propriétaire nous dit qu'elles sont d'un plus grand rapport que la ruche verticale.

Mes deux jeunes gens ont peur des abeilles, ils sont quelque peu effarés que j'ose m'approcher des ruches ; aussi font-ils des mines un peu contrites lorsque je les oblige à se placer dans un champ de soleil pour me permettre de prendre un cliché (No 7).

Comme race, l'abeille n'est ni plus grande, ni plus petite que la nôtre : couleur gris jaunâtre, un peu moins colorées que celles que j'ai vues à Rome. Race rustique, supportant bien la chaleur, mais pas plus exempte de maladies que les autres races.

Le mouchier sicilien, pas plus que son frère d'Italie, n'est partisan du mouvement corporatif ; il aime son indépendance et sa routine. Malgré toute la bonne volonté il serait difficile de les grouper et de créer un noyau dans lequel on puisse discuter abeilles, me dit M. Restivo. A Ficarazzi, en 1932, la récolte fut nulle ou très médiocre, par contre en 1933 elle fut d'autant plus abondante. Cette immense plaine de la Conca d'Oro, dont j'ai déjà parlé, forme un champ d'activité merveilleux grâce aux diverses variétés fruitières des « agremis », les fleurs se succèdent dès le premier printemps jusque tard dans l'été. Le nefflier de Palerme est le dernier à fleurir ; cette floraison arrive fin juillet, août et septembre ; la fleur est très mellifère, remplace le châtaigner du Nord. Le miel de neffliers est

gris, gros de grain, d'un arôme spécial, il fait l'effet de notre miel de forêt dans la récolte du printemps et déprécie souvent le miel.

La Sicile produit et exporte beaucoup de miel ; la simplicité des exploitations, la générosité de cette luxuriante végétation et la douceur du climat ne sont pas sans influence sur les prix ; comme partout ailleurs, ceux-ci subissent la crise. De 8 à 12 liras qu'ils étaient



Les frères Coppola, de Palerme,  
devant le rucher de M. Restivo, à Ficarazzi.

pour le gros il y a quelques années, ils sont tombés à 4½ liras pour la dernière récolte.

L'installation que je viens de voir me laisse l'impression que l'apiculture rationnelle peut être une belle source de revenus en Sicile.

Il faut cependant songer au retour, mais je ne quitte pas Palerme sans emporter un magnifique cageot du produit des vergers de M. Restivo, dont le contenu fait les délices de la maison. Quelle différence de savourer des fruits mûrs à point, que l'on a vu cueillir, avec les mêmes fruits du commerce qui, en général, sont récoltés avant maturité de façon à supporter le voyage et l'attente.

C'est le retour, une nuit dans un bon bateau me ramène de Palerme à Naples ; comme il est 6 heures, je reste tranquillement dans ma cabine jusqu'à 8 h. C'est dimanche, et j'ai plaisir à parcourir pour me rendre à l'hôtel un chemin déjà connu.

J'ai de la chance d'être arrivé le dimanche matin, car le lendemain le même bateau arrivait de Palerme désemparé, avec 3 heures de retard. Toute la nuit il avait lutté contre cette effrayante bourrasque du 6 février.

(A suivre.)

A. Mayor.

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Erguel-Prévoté.

Une assemblée extraordinaire a eu lieu à Sonceboz le 22 juillet. Son ordre du jour portait : 1. Impôts ; 2. Prix du miel ; 3. Centrale du miel ; 4. Imprévu. Malgré la lourde atmosphère de la journée, chaque tractandum a donné lieu à d'interminables discussions.

Ainsi que le dernier *Bulletin* l'a annoncé, les apiculteurs du Jura ont reçu pour la première fois, de la commission de taxation, une feuille de déclaration spéciale leur enjoignant de déclarer le revenu de leur rucher l'an dernier, puis la dite commission leur a annoncé le montant pour lequel le fisc prétend les imposer. On juge à quel point ils furent enchantés de cette nouvelle exigence fiscale. Beaucoup la trouvent illégale. D'après les cas que citent les membres présents, il apparaît en outre que cette nouvelle taxation se fait plus ou moins au petit bonheur, sans trop se soucier d'éviter l'arbitraire. Citons deux exemples : des apiculteurs qui ont le même nombre de ruches sont taxés pour un montant différent ; alors que ceux qui n'ont pas plus de dix ruches ne devraient pas être taxés, il y en a parmi ceux-là qui l'ont été. Finalement on s'est arrêté aux décisions suivantes : 1° une action cantonale doit se manifester au sujet de cet impôt ; le comité de la section est chargé à cette intention de se mettre en rapport avec le comité de la Fédération jurassienne ; 2° une adresse sera envoyée à la commission de taxation ; 3° les apiculteurs qui ont été taxés doivent recourir personnellement dans le délai fixé.

Pour les prix du miel, il a été décidé de s'en tenir à ceux indiqués par le comité de la Romande, soit fr. 3.80 au détail et pas au-dessous de fr. 3.— en gros. L'avis prédominant est qu'il est bon qu'un prix officiel continue d'être fixé. Sans cela, l'apiculteur serait bien embarrassé pour savoir le prix qu'il peut demander et il serait exposé aux marchandages les plus désagréables. Il faut donc un prix de base. Cela ne supprime évidemment pas les gâcheurs de prix ; mais ce qui doit primer en cette question, c'est l'avantage dont bénéficient les apiculteurs — ils sont la majorité — qui tiennent à respecter les décisions prises. L'assemblée a aussi estimé qu'un même prix devrait être fixé pour toute la Suisse. La Suisse romande devrait alors s'entendre avec la Suisse allemande et cesser de fixer un prix plus bas comme si, alors qu'elle affirme le contraire, son miel était de qualité inférieure. Nos délégués à la Romande sont chargés de présenter la question à la prochaine assemblée des délégués. Il a été spécifié que la vente en gros s'entend à partir de 25 kg., mais il est évident que le prix le plus bas ne doit être consenti que pour des quantités atteignant le quintal.

Le comité est chargé d'étudier la question d'une centrale du miel. Il sera peut-être possible de l'organiser par l'intermédiaire des cen-

trales agricoles, comme la chose commence à se faire chez nous pour l'écoulement des œufs et des légumes.

C'est avec l'ardent désir de voir l'assemblée se clore qu'on en arriva à l'imprévu. Mais celui-ci donna le branle à de nouvelles discussions qui ne cédèrent que devant l'obligation de se rendre au train. On parla entre autres du contrôle du miel. On a proposé que le nombre des contrôleurs soit plus élevé. Un contrôleur est nommé pour Sonvilier, commune au territoire étendu. *Fl. Pz.*

N. B. — Les surveillants de ruchers et les contrôleurs qui n'ont pas encore leur carte de légitimation sont priés de la réclamer à M. Marcel Anklin, secrétaire de la section, à Crémines.

\* \* \*

Dimanche 29 juillet a eu lieu la dernière réunion de groupe à Moutier, sous la direction de M. R. Christen. Par suite d'un oubli sur la carte de convocation, plusieurs membres ne savaient où se diriger comme lieu de rassemblement. Pourtant, en fin de compte, nous étions 22, ce qui n'est pas mal, vu la concurrence du tir fédéral, du circuit jurassien des marcheurs, d'autres causes encore. La visite du rucher eut lieu par un soleil torride. Tout d'abord ce fut au rucher de M. Lerch. C'est un petit pavillon d'une dizaine de ruches Burki. De belles plaques de couvain, avec de réjouissantes couronnes de miel font plaisir à voir. Dans les hausses, c'est la sécheresse (deuxième récolte). Ensuite ce fut au rucher de M. Winkler. Il y a là deux choses à voir : une ruche pépinière avec un très bel élevage de reines qui feront plaisir au propriétaire en 1935. Les colonies sont logées en D. M. Nous pouvons féliciter notre membre débutant depuis trois ans seulement. Révétons que sa compagne lui rend de grands services, ce qui demanderait à être imité. La deuxième chose à admirer, c'est sa belle culture d'arbres fruitiers, suivis avec le plus grand zèle.

Enfin ce fut au rucher de M. Piaget. Ici aussi les ruches sont en bon entrain et en bon état. Une surprise nous attend, sous forme d'une savoureuse collation offerte par les apiculteurs de Moutier. Table bien garnie, vraie petite fête, pendant laquelle plusieurs questions sont encore traitées. Nos plus vifs remerciements aux apiculteurs de Moutier et tout spécialement à Mesdames Piaget et Christen qui ont eu le grand travail. *Un participant.*

#### Côte neuchâteloise.

Assemblée le dimanche 2 septembre, à 14 heures 30, à Areuse. Rendez-vous à la station du tram. Ordre du jour : 1. Procès-verbal ; 2. Admissions ; 3. Exposé du projet de loi concernant les maladies des abeilles, par M. B. Perrenoud. Discussion ; 4. Conseil sur l'hivernage ; 5. Visite de ruches ; 6. Divers. *Le Comité.*

#### Montagnes neuchâteloises.

La séance prévue au rucher de M. Feutz, à La Sagne, pour la « mise en hivernage » aura lieu le 2 septembre, à 14 heures, au lieu du 9, indiqué précédemment. *Le Comité.*

## NOUVELLES DES RUCHERS

*M. Gisiger, Berlincourt (505 m.).* — Voici comment s'est comportée l'année apicole 1934. Je dirai que ce n'est pas 1933, mais bien la suite. Ce printemps, malgré le beau temps, c'est la crise du développement des colonies ; crise due, selon recherches du Liebefeld, au « mal noir ».

Mal que provoque la consommation, par les abeilles, du miel de forêt. De ce fait, les colonies n'ont pas été en mesure de profiter de la récolte qui s'est donnée du 15 avril au 15 mai environ. En effet, dès cette date le sec se fait trop sentir et les belles esparcettes fleurissent à profusion par un beau temps sans répit et la bascule augmente de 100 à 150 gr. par jour. Les sauges, scabieuses, berces en sont au même point. Donc il ne suffit pas de semer l'esparcette et avoir le beau temps. L'eau est aussi indispensable.

La seconde récolte ou plutôt les regains, aussi contrariés par le sec, n'avaient pas de miel, tandis qu'en 1933 les abeilles, à certains jours, délaissaient les sapins pleins de miel pour butiner sur les fleurs du regain.

Depuis quelques jours les hausses sont enlevées et le sirotage bat son plein. Il n'y a plus qu'à souhaiter bon hivernage et à l'année prochaine possibilité de récupérer ce qu'on a manqué cette année.

Berlincourt, 15 août 1934.

\* \* \*

*Monthey, le 19 juillet.* — Quelques lignes pour vous dire que dans notre région la récolte est bien maigre. Depuis la mi-juin les apports ont été insignifiants. L'extraction me donne une moyenne de 6 kg. pour 18 ruches en activité.

La première période a souffert d'une sécheresse persistante et la seconde a été gâtée par des orages.

Si pour cette année la qualité compensera la quantité, cela ne fera pas l'affaire de bien des apiculteurs.

*Vionnet Francis.*

## A VENDRE graines de Berces géantes du Caucase

Plantes très mellifères, 1 mois de floraison, fleurs en forme d'ombelles de 30 cm. de diamètre, plusieurs centaines d'abeilles sur chaque fleur. Semis en septembre, floraison la 2<sup>me</sup> année. Prix 1 fr. les 100 grammes.

S'adresser à M. **Charles Gailard**, Etablissement d'apiculture, à **Vernier** (Genève).

## Jérémié Dayer apiculteur et fabricant EUSEIGNE Tél. 64.4

livre tous les articles en bois pour l'apiculture: **Ruche D.T.** et **D.B.** (peut être livrée par pièces détachées non montées aux meilleures conditions).

Coussins, nourrisseurs, cadres, etc. Fabrication de **cire gaufrée** garantie pure. Prix intéressant.

## Étiquettes

en couleurs pour bocaux de **MIEL**  
Différentes grandeurs.

Demandez offre à la

**Lithographie Simplon, Lausanne**

Téléphone 29.132